



## **PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU**

---

N° 01/04/18

**Objet :** Route du Village – carrefour Pont de Vaux, remplacement du collecteur d'eaux claires, demande d'un crédit de fr. 75'000.-

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### **1. PREAMBULE**

En octobre 2014, le Conseil général de Vufflens-le-Château accordait un crédit d'étude de fr. 50'000.- (préavis 06/10/14) pour la réfection de la route du Village et de la modération de trafic.

Le projet de réfection de la chaussée (tronçon de 450 m situé entre le chemin du Carolet et le chemin du Marais, à l'entrée Ouest du village) a été porté au budget 2018 de la Commune. Le projet de modération de trafic a été soumis à l'enquête publique du 17 mars au 15 avril 2018.

Hormis la réfection de la superstructure proprement dite, le cahier des charges de l'étude précisait que l'état des infrastructures souterraines devait être évalué et, cas échéant, celles-ci devaient faire l'objet de remplacement, de complément ou d'extension.

Les Services industriels (gaz, électricité, télé-réseau, téléphones, eau potable, épuration) ont été consultés dans le cadre de l'étude de détail pour connaître les intentions de chacun, tout en précisant qu'après réfection, un moratoire de 10 ans serait imposé quant à l'ouverture de nouvelles fouilles dans la route rénovée. Les démarches entreprises ont permis d'identifier le remplacement de la conduite d'eau potable et de divers tronçons de collecteurs d'assainissement.

Après analyse de la nécessité des interventions et de la planification de celles-ci, il a été décidé entre les intervenants de scinder les opérations de la manière suivante :

- a) remplacement de la conduite d'eau potable, défense incendie, tronçon chemin du Vieux Fournil – chemin du Bon ; financement AVM<sup>1</sup> obtenu le 05.12.2017
- b) réfection du collecteur EC (eaux claires), carrefour Pont de Vaux, chemin du Verger ; financement par une demande de crédit faisant l'objet du présent préavis
- c) réfection du revêtement proprement dit, des éléments d'évacuation des eaux de ruissellement, marquage et signalisation directement liés ; charges couvertes par le budget communal ordinaire 2018
- d) aménagements de modération de trafic (carrefour Pont-de-Vaux, îlots de rétrécissements, trottoirs traversants, tous marquage – signalisation liés) et divers ; financement par une demande de crédit (en principe juin 2018).

---

<sup>1</sup> AVM Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges

## 2. PROJET

### 2.1 Eau potable, AVM

L'AVM a déclaré son intérêt de faire procéder au remplacement de la conduite de distribution d'eau et défense incendie entre le chemin du Vieux Fournil et le chemin du Bon. L'association a obtenu le crédit nécessaire, elle exécutera ces travaux de mars à juin 2018.

### 2.2 Assainissements, collecteurs EU - EC, Municipalité

Un contrôle de canalisations par télévidéo, a été entrepris dans le périmètre des futurs travaux de chaussée. L'examen du PGEE<sup>2</sup> conduit à la nécessité de rectifier un raccordement de collecteur EC au chemin du Verger.

Les anomalies répertoriées (par télévidéo), notamment un affaissement du collecteur EC traversant le carrefour Pont-de-Vaux, l'intention d'une nouvelle géométrie du carrefour et l'intervention nécessaire au chemin du Verger impliquent de reconstruire à neuf ~65 m de collecteur DN200 à 400 mm et une chambre de visite.

Dans le secteur du carrefour, le réseau EC est peu profond, il dépend de l'exutoire « canal du Curbit » ~1.30 m et se trouvera en conflit avec les réseaux des SI, notamment celui de l'eau potable. Seuls des sondages effectués au début des travaux permettront de garantir la faisabilité des modifications envisagées. A titre préventif, le projet propose des alternatives en cas d'imprévus ou d'impossibilités de croisement des réseaux en altimétrie. Le devis des travaux est estimé en fonction du scénario le plus pessimiste.

De fait, dans le secteur du carrefour Pont-de-Vaux, ces travaux souterrains sont liés à ceux de l'AVM. Ils devront être conduits simultanément à ceux de l'eau potable et nécessitent une réalisation anticipée par rapport aux aménagements en surface et à la réfection du revêtement de la chaussée.

### 2.3 Consultation des Services Industriels

Les Services Industriels du gaz, de l'électricité et du télé-réseau ont déclaré n'avoir aucune modification à apporter à leurs installations. Seul Swisscom SA (téléphone) a demandé le rehaussement de la chambre souterraine située à proximité du carrefour Pont-de-Vaux.

## 3. ASPECT FINANCIER

Les travaux ont été mis en soumission conformément à la loi sur les marchés publics. Le devis général est basé sur les prix des premiers soumissionnaires - adjudicataires. La part des travaux imprévus est estimée à 15%. Le montant total des travaux (TTC) y compris honoraires se monte à **fr. 75'000.-** (précision +/- 10%). Le devis détaillé par postes se présente comme suit :

Génie civil, carrefour Pont-de-Vaux	fr.	40'000.-
Génie civil, chemin du Verger	fr.	15'000.-
Divers et imprévus 15%	fr.	12'000.-
<u>Honoraires de l'ingénieur civil</u>	fr.	<u>8000.-</u>
<b>Montant total (TTC)</b>	<b>fr.</b>	<b>75'000.-</b>

La Municipalité propose de financer ce crédit par prélèvement sur le fonds de réserve pour aménagements futurs 92'822.

## 4. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

---

<sup>2</sup> PGEE plan général de l'évacuation des eaux

## LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

- vu le préavis N° 01/04/18 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 75'000.00 pour le remplacement du collecteur d'eaux claires au carrefour Pont de Vaux, chemin du Verger
2. de financer ce crédit par les liquidités courantes
3. de dire que ce montant sera amorti en une fois par un prélèvement de fr. 75'000.- du fonds de réserve pour aménagements futurs (compte 92'822)
4. de prendre note que ces travaux n'entraîneront aucune charge d'exploitation supplémentaire.

Annexe : - 1 plan infrastructure, collecteur EC

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 mars 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

  
A.-C. Ganshof

La Secrétaire :

  
M. Treyvaud

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 23 avril 2018

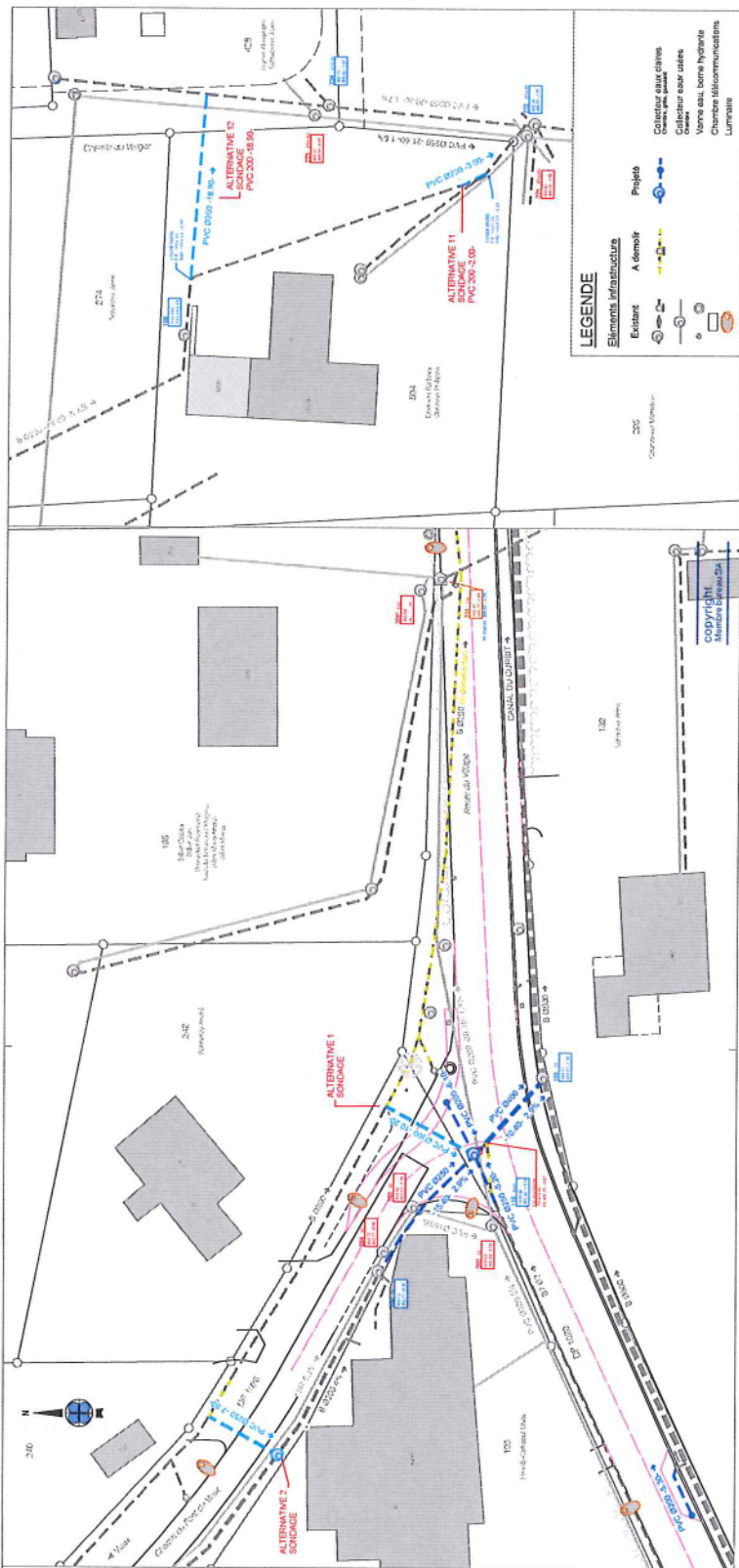
AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

Ph. Stalder

Le Secrétaire :

A. Etchegaray



**LEGENDE**

**Elemente Infrastructure**

- Existant
- A demok
- Projet

**Collecteur gaux chaux**

- Collecteur pour sades
- Verger ou, bords hygiene
- Verger ou, bords hygiene
- Verger ou, bords hygiene
- Verger ou, bords hygiene
- Luminaire

**COMMUNE DE VUFFLENS-LE-CHATEAU**  
ROUTE DU VILLAGE - RC67d

**REFECTION DE REVETEMENT MODERATION DE TRAFIC**

**SITUATION INFRASTRUCTURE PONT DE VAUX, VERGER COLLECTEUR EC**

PLAN NO 115 827.001-01A

DATE 11.8.2021

ECHELLE 1:250

04.03.2018

ATH

RCY

PLAN INFORMATIF NON SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

BBHN SA

INGENIERIE - GENIE CIVIL - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CHATELAIN 10

CHATELAIN 10

CHATELAIN 10

BBHN SA

INGENIERIE - GENIE CIVIL - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CHATELAIN 10

CHATELAIN 10

CHATELAIN 10